



Groupe communiste & citoyen du Conseil de Paris

Conseil de Paris des 16, 17, 18 et 19 novembre 2025

Vœu relatif à la nécessaire solidarité et la coopération avec le peuple cubain

Déposé par Jean-Philippe Gillet, Raphaëlle Primet, Ian Brossat et les élu·e·s du Groupe Communiste et Citoyen

Considérant que l'ouragan Melissa a provoqué entre le mardi 28 et le jeudi 30 octobre 2025 des pluies torrentielles en Haïti et en République dominicaine avant de dévaster le sud-ouest de la Jamaïque et de balayer la région sud-est de Cuba ;

Considérant que Cuba est particulièrement entravé et manque de devises et de matériaux pour mettre les populations à l'abri, reconstruire les infrastructures et sortir de l'urgence du fait du blocus imposé unilatéralement par les Etats-Unis ;

Considérant qu'à La Havane vivent 2124 953 habitants et que 13 138 travailleurs sont chargés de la propreté ;

Considérant que l'ensemble du pays, Cuba ne possède que 60 camions bennes, dont seulement 10 pour la ville de La Havane ;

Considérant le manque d'équipements permettant d'assurer la collecte et le traitement des déchets, l'usure des rares équipements encore en service et l'impossibilité pour Cuba de se procurer de nouveaux équipements ou des matériaux de rechange ;

Considérant le risque que cela fait peser sur la population civile en matière d'entassement des déchets, de dépôts sauvages et de santé publique ;

Considérant le projet de coopération avec Cuba développé et défendu par la CGT-FTDNEEA syndicat majoritaire de la Direction de la propreté et de l'eau ;

Considérant que celui-ci s'inspire de la coopération historique de la Ville de Paris qui envoyait du matériel réformé à La Havane sous l'impulsion notamment de Patrick TREMEGE, maire adjoint chargé de l'environnement jusqu'en 2001 ;

Considérant la nécessité de renouer avec cette coopération et de transmettre des camions bennes, balayeuses, laveuses, aspiratrices et tous les équipements de protection individuelle (EPI) réformés ;

Considérant la décision de la Ville de Paris de verser une subvention à Handicap International afin d'apporter un soutien matériel, de distribuer des kits d'hygiène d'installer des latrines et installer des citerne de stockages d'eau suite aux ravages provoqués par les passages des Cyclones Gustav et Ike à Cuba en août et septembre 2008 ;

Considérant le vœu du groupe communiste adopté en novembre 2024 - suite au passage de l'ouragan Oscar qui a intensifié les coupures d'électricité et mis en péril les réserves de nourriture et de médicaments - qui a permis à la Ville de Paris d'accorder une subvention de 25.000 € à l'association

Cuba coopération France afin d'acheminer plusieurs tonnes de lait en poudre au bénéfice des enfants dans un contexte d'urgence humanitaire ;

Considérant que le 29 octobre 2025 lors de la réunion annuelle de l'Assemblée générale des Nations unies, pour la 33e année consécutive, 165 pays ont exigé la levée des sanctions économiques unilatérales des Etats-Unis à l'encontre de Cuba ;

Considérant que ce blocus provoque la raréfaction des produits de première nécessité, les pénuries alimentaires et de médicaments et qu'il contrevient aux principes fondamentaux du droit international et de la Charte des Nations unies et que, selon l'ONU, « *les droits humains fondamentaux, notamment le droit à l'alimentation, à la santé, à l'éducation, les droits économiques et sociaux, le droit à la vie et au développement, subissent les conséquences* » du blocus imposé par les Etats-Unis ;

Considérant que plus de 80% de la population cubaine est née après l'instauration du blocus le 3 février 1962 et que celui-ci représente une perte de 7,5 milliards de dollars pour la période de mars 2024 à février 2025 ;

Considérant que ce blocus a été durci à plusieurs reprises, notamment à l'occasion de l'adoption des loi Torricelli et Helms-Burton – donnant un caractère rétroactif et extraterritorial aux sanctions - et du mandat de Donald Trump où celui-ci a placé Cuba sur la liste des « *États parrainant le terrorisme* » ;

Considérant qu'au cours de son premier mandat, Trump a imposé 243 nouvelles mesures coercitives, dont 50 en pleine pandémie de Covid-19, soit en moyenne une sanction supplémentaire par semaine pendant quatre ans ;

Considérant la rupture totale marquée par Donald Trump suite à la politique d'apaisement puis d'ouverture permise par le Président de la République François Hollande et à sa suite par le président des Etats-Unis, Barack Obama, lors de leurs mandats respectifs ;

Considérant que, dans les premiers jours de son second mandat, Donald Trump a de nouveau inscrit Cuba sur la liste des pays parrainant le terrorisme — alors que Joe Biden l'en avait retirée dans les derniers jours de son mandat ;

Considérant que « *les sanctions imposées par les États-Unis ont aussi eu de graves conséquences sur des aspects économiques clés tels que le financement, le commerce, les investissements, l'accès à la technologie, le tourisme et les envois de fonds dans les familles* », selon le Bureau du Coordonnateur local des Nations Unies chargé des activités opérationnelles de développement ;

Considérant que les seules sanctions légitimes sont celles décidées par le Conseil de sécurité de l'Organisation des nations unies ;

Considérant les valeurs de solidarité internationale qu'incarne la Ville de Paris et qu'expriment fréquemment les parisien.nes ;

Sur proposition de Jean-Philippe Gillet, Raphaëlle Primet, Ian Brossat et des élu.e.s du Groupe Communiste et citoyen, le Conseil de Paris émet le vœu que la Ville de Paris :

- **Réaliser un état des lieux et un inventaire des véhicules ainsi que des équipements de protection individuelle (EPI) réformés ou susceptibles de l'être prochainement ;**
- **Transmettre à Cuba les véhicules et EPI identifiés, afin de manifester le soutien de la Ville à la population cubaine.**